



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-27

L'an deux mille dix-neuf, à 10h
Le 11 octobre à Longuyon (54)

Date de convocation	27 septembre 2019
Nombre de délégués :	
● Titulaires	49 Titulaires
● Suppléants	49 Suppléants
● Présents	29 Présents
● Votes par procuration	2 votes par procuration

Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Jean-Pierre CHABOUSSON
M. Philippe CLAUDE	M. Jean PANCHER
M. Bernard PIERQUIN	M. Michel COURTOISIER
M. Boris RAVIGNON	M. Robert PASCOLO (Pv de M. LIEBEAUX)
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Gilbert BOGARD
M. Christian ARIES	M. Michel NORMAND
M. Jean-Marc FOURNEL	Mme Noëlle DEVIE
Mme Véronique CASTRONOVO	Mme Danielle COMBE
M. Bernard DEKENS (Pv de M. GILLAUX)	Mme Frédérique SERRE
M. Jean-Marie BISSIEUX	Mme Maryse DESPAS
M. Christian MAURER	M. Edouard JACQUE
M. Jean SIMONIN	M. Jean-François DAMIEN
M. Yvon HUMBLLOT	M. Eric GILLARDIN
M. Régis RAOUL	Mme Morgane PITEL
M. Guy JOSEPH	

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2019 – Décision modificative n°1

Résultat du vote
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-27

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2019 – Décision modificative n°1

Afin d'acquérir un véhicule pour le technicien rivière, basé à Saint-Mihiel, le Président propose de modifier le budget primitif 2019.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le budget primitif 2019 est modifié comme suit :

INVESTISSEMENT	
Chapitre	Montant
Dépense 21	+ 14 000 €
Dépenses 020	- 14 000 €

Le Comité Syndical :

- Accepte la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

le Président



Boris RAVIGNON

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 18/10/2019 à 16:42:32
Référence : 174964794c036b045e7811567a577fe538a043ab